

## « Engagés ou non dans l'Oblature ? »

Avant toute considération spirituelle, il me paraît important de commencer par l'étymologie du mot « engagement ». De quoi s'agit-il quand on prend un engagement ? Donc, un engagement. Plus radicalement, et préalablement, que veut justement dire : un gage. « *C'est ce qu'on dépose ou laisse entre les mains de quelqu'un à titre de garantie.* » (Petit Robert, 2007, p. 1120).

Depuis notre baptême, nous avons été introduits dans la communauté chrétienne pour être associés à tous ceux qui se réclament du Christ Jésus. Le plus souvent, mais pas toujours, ce sont nos parents qui ont choisi pour nous de les rejoindre, même tout petits, dans l'Eglise, par l'affection et pour un mieux, pensaient-ils.

Effectivement, nous avons pu, au gré de notre croissance et à l'âge mûr, mieux connaître qui est ce Jésus, à ce point homme épanoui, le Juste par excellence. Nous le reconnaissons comme l'Image du Dieu invisible. Il est d'ailleurs le témoin le plus fidèle de Dieu. Son message nous dit que Dieu est Amour. Nous voulons, comme lui, à notre tour, en imprégner toute notre vie, à la vie et à la mort.

Dès lors, nous recourons à l'Evangile, aux sacrements que son Eglise nous confère pour lui ressembler de plus en plus sûrement. Nous aimons évidemment ceux qui se sont, avant nous, consacrés à lui ressembler, les saints d'hier et d'aujourd'hui. Nous aimons l'Eglise, en somme.

A cet égard, nous voilà au nombre de ceux qui ont jugé la sagesse et le témoignage de Saint Benoît comme un enseignement, une voie plus sûre pour nous d'aller à la suite de Jésus. Pour nous convertir selon Sa Règle, à sa mentalité, à ses choix de vie car la Règle de Saint Benoît est toute inspirée de l'Evangile.

En ce sens, il y en a qui ont choisi de vivre de manière presque exclusive les conseils de l'Evangile jusqu'à choisir de vivre, leur vie entière, selon S. Benoît, selon sa Règle, dans un monastère, un cloître proprement dit. Ils s'y emploient de leur mieux, quand bien même sont-ils toujours en-deçà de l'idéal auquel ils prétendent. Ils militent en faveur de la Paix. Ils cherchent la Paix du cœur.

Le rayonnement de la doctrine de S. Benoît est tel, l'universalité de son envergure spirituelle, ont également vite convaincu des disciples de Jésus qui vivent leur attachement au Maître dans la vie sociale, les chrétiens, les laïcs, comme on dit généralement. Ils s'inspirent opportunément d'une doctrine qui les confirment dans les choix qu'ils doivent, un jour ou l'autre, poser en société.

Certains ont jugé qu'il leur serait d'un grand profit de fréquenter même un monastère bien particulier, avec sa physionomie propre, qu'ils affectionnent à raison, où ils pourraient se ressourcer l'âme de l'esprit bénédictin et, par conséquent, se confirmer davantage dans leur projet chrétien. Ils aiment y revenir goûter l'âme qui s'en dégage.

Ils aiment qu'on leur y parle de discrétion, d'humilité, de mesure et de proportion, d'ordre, de respect, de silence, de solitude et tout à la fois d'accueil mutuel et de l'étranger, de dialogue, de bonté, de pardon, de longanimité, de paix, de prière intérieure et commune aussi, de travail, de service, de recherche intellectuelle et artistique, de magnanimité, de confiance, de constance, de stabilité.

Quand ils frappent à la porte du monastère, ils sont reçus justement au nom de ce Christ qu'ils veulent mieux connaître et approcher, dont ils veulent suivre l'enseignement et l'exemple. Le Père du monastère, le Père Abbé, leur a choisi un frère qui les entende, à ce propos. Souvent, la reconnaissance s'établit entre le prétendant et le Maître des Oblats, pour l'appeler ainsi.

En quelque sorte, le sympathisant « *vient déposer entre ses mains le gage de son désir de vie en Christ.* ». Il désire s'engager sur cette voie. Dès l'instant où le sympathisant demande et s'en-gage, il a déposé dans les mains du Maître le gage imprescriptible de sa bonne volonté, de sa responsabilité, de sa maturité dans la foi en la personne du Christ, Image de Dieu. S'il arrive qu'il s'en distancie pour quelque raison, plus ou moins longtemps même, il sait que sa garantie, son gage, est toujours aux mains du Maître des Oblats.

Sans doute, aimera-t-il entendre une réponse qui l'assure de l'accueil de son propos personnel. Il est essentiel pour lui en sa vie. Il attend qu'on lui garantisse qu'il est bien à sa place et qu'il est tout autant autonome dans ses entreprises personnelles.

Mais, la question est ici d'importance selon moi : est-il assez conscient que tout lui est désormais donné dès le moment où le Maître des Oblats reçoit son gage et lui ouvre les portes de l'Oblature. Il est agrégé à la communion des Oblats pour cheminer et vivre des valeurs que la Règle de Saint-Benoît lui suggère. Personne d'autre ne peut se substituer à lui. C'est à lui de jouer en tout et pour tout. Il est séparé de tous mais il est uni à tous. Il est comme un moine (*monos*, en grec).

Le Maître des Oblats n'a aucun droit, ni pouvoir sur la conscience du sympathisant. Celui-ci n'attend du Maître des Oblats que la garantie d'être bien à sa place dans l'Oblature, d'être franchement entendu de lui, autant de fois qu'il le faudra. Ainsi, le sympathisant est en droit d'attendre du Maître des Oblats des encouragements, des conseils, un enseignement dont il a besoin pour grandir et se fortifier à la longue dans sa conscience de baptisé, de disciple de Jésus, d'adepte des manières de voir de S. Benoît, face à la vie d'aujourd'hui.

Je viens de le dire : l'engagement en Oblature, c'est déposer entre les mains du Maître des Oblats une garantie. Quelle garantie ? Le bon propos, donc, honnête, loyal et sincère de se convertir à une manière de vivre qui épanouisse et qui réjouisse le prochain, quel qu'il soit.

Ce n'est donc pas réussir un examen d'entrée après lequel on accède à un plus. Ce n'est pas davantage une distinction, une mention qu'on se réserve pour sa nécrologie, une faveur insigne ou pas, un droit, ... Le seul droit qui soit pour l'Évangile, c'est une pratique assidue, opiniâtre et amoureuse de la charité, du service envers quiconque. Avoir un cœur offert à l'universel.

Mais, direz-vous, pourquoi alors devient-on sympathisant, ensuite candidat ? Et puis un engagé définitif, si nous avons tout au départ en notre pouvoir ?

Pour permettre au sympathisant de découvrir absolument l'objet de sa recherche ; pour reconnaître tout simplement et bien légitimement qu'il s'est éventuellement fourvoyé, qu'il gagnerait à choisir une autre spiritualité qui lui soit plus appropriée. Pour permettre au Maître des Oblats de mieux le comprendre dans sa démarche, de l'entendre régulièrement, dans ce « colloque singulier », de le promouvoir plus à propos encore ...

Lui permettre de comprendre au contact des autres Oblats de Maredsous qu'avant d'être dans une sorte de fraternité, toute amicale et sympathique qu'elle soit, voire qu'importe quelque aspect rébarbatif qu'elle présente, il est d'abord, à lui seul, en droit et en devoir de chercher Dieu, sans l'agrément ou la tutelle de qui que ce soit d'autre.

